

Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 8 août 2005, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Denise Dubois, Éric Poiré, Rolande Cloutier-Rossignol, Claude Morin, Dianne Duchesne, Rock Morin et Louis Dessureault. Étaient également présents le directeur général, Denis Bédard, la secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt et le contremaître, Richard Michaud.

Absent : Monsieur Yvan Verville.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2005-08 -119

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Louis Dessureault, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la session du 11 juillet 2005;
4. Approbation des comptes à payer :
 - a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
 - Au montant de 37 056,85 \$;
 - b) Liste préliminaire à l'émission des chèques au montant de 53 381,48 \$;
 - c) Chèques de paie du mois de juillet 2005 :
 - Paie du 5 juillet 2005 au montant de 16 638,88 \$;
 - Paie du 19 juillet 2005 au montant de 19 396,08 \$;
5. Période de questions;
6. Demande de tolérance – M. Patrick Aumont;
7. Correspondance reçue et envoyée de juillet 2005;
8. Conformité des traverses de motoneiges;
9. Projet de la gare;
10. Congrès FQM;
11. Désignation – Centre récréatif;
12. Demandes de commandite :
 - a) CLD d'Abitibi-Ouest;
 - b) M. Jasmin Mercier;
13. Macadam – Rue Macameau;
14. Centre Saint-Jean :
 - a) Piste cyclable;
 - b) Glissière de sécurité;
15. Activité récréative des employés (26 août 2005);
16. Rapport des comités;
17. Questions diverses:
 - a) Panneaux d'identification de l'ancienne paroisse aux limites des municipalités dans les rangs;
 - b) Panneaux d'identification sur les Routes 101 et 111;

18. Période de questions;
19. Information du directeur général;
20. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 9, 12a), 15, 17a), 17b) et 19 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2005-08-120

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION
DU 11 JUILLET 2005**

Il est proposé par le conseiller Claude Morin, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Le procès-verbal du 11 juillet 2005 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2005-08-121

4. APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Claude Morin, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE: Les items suivants soient acceptés :

- a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
 - Au montant de 37 056,85 \$;
- b) Liste préliminaire à l'émission des chèques au montant de 53 381,48 \$;
- c) Chèques de paie du mois de juillet 2005 :
 - Paie du 5 juillet 2005 au montant de 16 638,88 \$;
 - Paie du 19 juillet 2005 au montant de 19 396,08 \$;

Adoptée à l'unanimité.

5. Période de questions

Les personnes du public qui le désiraient se sont exprimées.

2005-08-122

6. DEMANDE DE TOLÉRANCE – M. PATRICK AUMONT

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Louis Dessureault et résolu :

QUE : La Ville de Macamic tolère l'installation temporaire de la petite maison pour enfants de monsieur Patrick Aumont située au 53, 1^{re} Rue Ouest. Cette tolérance est valide du 8 août 2005 au 8 août 2006, après quoi elle devra être enlevée.

Adoptée à l'unanimité.

7. **Correspondance reçue et envoyée de juillet 2005**

Le secrétaire-trésorier, Denis Bédard donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée au cours du mois de juillet 2005.

2005-08-123

8. **CONFORMITÉ DES TRAVERSES DE MOTONEIGES**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : Les traverses de motoneiges sur le territoire de la ville de Macamic sont conformes aux normes régissant les véhicules hors route.

Adoptée à l'unanimité.

2005-08-124

10. **CONGRÈS FQM**

Il est proposé par la conseillère Rolande Cloutier-Rossignol, appuyé par le conseiller Louis Dessureault et résolu :

QUE : Le directeur général, Denis Bédard et le conseiller Claude Morin se rendent au congrès de la FQM qui se déroulera du 28 septembre au 2 octobre prochain à Québec. Les dépenses seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.

2005-08-125

11. **DÉSIGNATION – CENTRE RÉCRÉATIF**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Claude Morin et résolu :

QU' : En reconnaissance pour tout le travail effectué pour la communauté et la région par monsieur Joachim Tremblay, un des bâtisseurs et fondateur du Centre récréatif :

- Le Centre récréatif de Macamic portera désormais le nom de « Centre Joachim-Tremblay ».

Adoptée à l'unanimité.

12. **Demande de commandite**

2005-08-126

b) **M. JASMIN MERCIER**

Il est proposé par la conseillère Rolande Cloutier-Rossignol, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QU' : Un montant de 100 \$ soit versé à monsieur Jasmin Mercier pour notre appui financier à l'occasion de la troisième édition de la journée « portes ouvertes » qui aura lieu le 11 septembre 2005 par la Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue.

Adoptée à l'unanimité.

2005-08-127

13. **MACADAM – RUE MACAMEAU**

Il est proposé par le conseiller Claude Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QU' : Un montant évalué à environ 4 300 \$ soit autorisé pour la pose de macadam sur la rue Macameau, secteur Colombourg.

QUE : Le montant officiel soit payé à partir des réserves du secteur Colombourg.

Adoptée à l'unanimité.

14. **Centre Saint-Jean**

2005-08-128

a) **PISTE CYCLABLE**

Il est proposé par le conseiller Claude Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QU' : Un montant en argent d'environ 6 450 \$ soit versé sur deux (2) ans, soit 3 225 \$ sur le budget 2005 et 3 225 \$ sur le budget 2006, pour la réfection de la piste cyclable menant au Centre Saint-Jean.

Adoptée à l'unanimité.

2005-08-129

b) **GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Louis Dessureault et résolu :

QUE : Le conseil municipal appuie les démarches du Centre de santé et des services sociaux des Aurores Boréales auprès du ministère des Transports du Québec pour l'ajout de glissières de sécurité au pont de la Route 111 Est.

Adoptée à l'unanimité.

16. **Rapport des comités**

La conseillère madame Dianne Duchesne fait rapport de sa dernière rencontre avec la Corporation du transport public adapté.

18. **Période de questions**

Les personnes du public qui le désiraient se sont exprimées.

Certificat de crédits

Je, soussignée, secrétaire-trésorière adjointe, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants dans le budget d'opération ou les réserves pour les dépenses décrites dans les résolutions numéros 2005-08-124, 2005-08-126, 2005-08-127 et 2005-08-128.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

2005-08-130

20. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Rolande Cloutier-Rossignol, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu de lever l'assemblée. Il est 21 h 20.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire